

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 4 (1883)
Heft: 1

Artikel: L'oeuvre de Stanley au Congo et de l'Association internationale africaine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Corre, médecin à Boké, a envoyé à la Société de géographie de Paris d'importants documents sur la topographie, la géologie, l'histoire naturelle et l'ethnographie de la région du Rio Nunez.

M. J.-B.-A. Horton, directeur de la Compagnie du chemin de fer de Wassaw et d'une des compagnies minières de la Côte d'Or, a fondé à Sierra Léone la « Bank commercial of West Africa, » avec succursales à Cape Coast Castle, Lagos et Bathurst.

Le Dr Bayol, arrivé à St-Louis le 31 octobre, y a immédiatement organisé sa caravane et a dû en partir le 15 novembre pour l'intérieur. — Le colonel Borguis-Desbordes est en route pour Cayes, où il va organiser la colonne expéditionnaire chargée de construire un poste à Bamakou, près du Niger. — M. le capitaine Valière est reparti pour se joindre à l'expédition du haut fleuve.

M. Cattus, pharmacien à Paris, est parti pour remonter le Sénégal, et gagner le Niger qu'il tâchera de descendre jusqu'à l'océan.

Le sultan du Maroc a consenti à laisser l'Espagne occuper l'île de Santa-Cruz de Mar Pequena, au sud de Mogador, qu'elle lui avait cédée en 1860, après la guerre hispano-marocaine. Cette île a pour l'Espagne une grande importance, pour les pêcheries et le commerce avec l'archipel des Canaries.

L'ŒUVRE DE STANLEY AU CONGO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE

Nous avons cru devoir, dans notre dernier numéro, distinguer l'œuvre entreprise par Stanley, pour le compte du « Comité d'études du Haut-Congo, » de celle que poursuit, dans l'Afrique orientale, « l'Association internationale, » sur la base exclusivement scientifique et humanitaire posée dans la conférence de Bruxelles, en 1877. La confusion que font les meilleurs esprits, qui continuent à les attribuer toutes deux à l'Association, nous conduit à y revenir aujourd'hui, car l'agitation créée autour de l'entreprise du Congo risque de compromettre l'œuvre de l'Afrique orientale. Celle-ci, malgré les deuils, les difficultés de toutes sortes, et la présence d'explorateurs relevant de trois sociétés différentes (l'Association internationale et les Comités nationaux français et allemand), s'accomplit dans une paix qui ne ressemble en rien à la rivalité créée à l'occident par la concurrence des intérêts.

Née à la faveur du mystère dont a été entourée dès son début l'entreprise du Congo, — mystère réclamé, au dire de Stanley, par S. M. le roi des Belges, ou, d'après le témoignage d'une personne que nous avons lieu de croire bien informée, par Stanley lui-même, — cette confusion a

été entretenue par les principaux organes de la presse belge, au langage desquels nous avons cru pouvoir nous fier, vu qu'il n'a jamais été contredit par les intéressés. Il y a peu de jours encore, nous recevions de Bruxelles deux brochures, l'une (*Le secret de l'Association internationale africaine*, par le major X), qui confond d'une manière absolue les deux œuvres, et rend l'Association internationale responsable des torts qu'elle attribue à l'entreprise de Stanley, l'autre (*L'Association internationale africaine et le Comité d'études du Haut-Congo*, par un de leurs coopérateurs), qui ne nous paraît pas non plus de nature à faire cesser l'ambiguïté. L'auteur de cette dernière publication estime que le comité exécutif de l'Association internationale a été autorisé à élaborer le plan d'une expédition qui, partant de la côte occidentale irait au devant de celle venant de Zanzibar, mais il ne justifie pas cette assertion que nous croyons erronée. Il nous apprend, en outre, que le Comité d'études a adopté de son propre chef le drapeau de l'Association internationale, estimant que l'analogie des deux institutions l'y autorisait.

Le malentendu n'est pas facile à dissiper ; sans doute, le Comité d'études publiera un rapport sur ce qu'ont fait ses agents au point de vue scientifique ; mais pour le moment, Stanley, représentant d'une société fondée et soutenue par S. M. le roi des Belges, se croit encore obligé de garder le silence. Nous tâcherons néanmoins de dégager des renseignements fournis par les documents dont nous disposons, la vraie physionomie de son œuvre. Nous pourrions nous tromper, mais nous aurons pour excuse l'extrême rareté des sources officielles, et, si des personnes mieux informées consentent à redresser nos erreurs involontaires, nous leur en serons reconnaissants.

Nous nous garderions bien de mettre en doute les intentions scientifiques et humanitaires des membres du Comité d'études du Haut-Congo, et de leurs agents, non plus que la réalité des services que pourra rendre l'œuvre technique par laquelle ils ont commencé ; mais ces intentions et ces services n'empêcheront pas que l'entreprise n'ait un caractère spécial, qui la différencie foncièrement de celle de l'Afrique orientale, et ne permet pas, selon nous, de l'abriter sous le même drapeau.

« La pensée en fut suggérée en 1878, » dit le coopérateur des deux œuvres, « par la mémorable expédition de Stanley, lequel, revenu depuis quelques mois en Europe, ne fut pas étranger à la constitution de la société qui allait en poursuivre la réalisation. »

L'idée ne pouvait en être venue lors de la conférence de Bruxelles, en 1877, les découvertes de Stanley étant encore ignorées. Dans la séance

du 20 juin, M. Versteeg, délégué hollandais, avait offert gracieusement de la part des directeurs de l'*Afrikaansche Handelsvereeniging* de Rotterdam, pour les expéditions, le transport gratuit de leurs bagages et de leurs fonds, l'hospitalité dans les factoreries du Congo, et le libre usage de leurs magasins. Le lendemain, M. Veth, second délégué néerlandais, avait attiré spécialement l'attention de la conférence sur l'intérêt que présentaient les explorations au Congo, les rapports probables de ce fleuve avec le Loualaba, et les avantages offerts par les cours d'eau pour les voyages en Afrique. Mais l'Association s'était ralliée de préférence au projet du comité exécutif, de diriger une expédition par la voie de Zanzibar, avec mission d'établir des stations au Tanganyika ou à quelque point au delà. Elle avait statué aussi que, dans l'intervalle des sessions de la Commission internationale, le comité était autorisé à en établir de nouvelles, mais évidemment sur le même parcours.

D'après le rapport présenté au Comité national suisse par son délégué, la première expédition arrivée au Tanganyika devait s'enquérir de ce qu'avait fait Stanley, et, suivant les progrès réalisés par lui et l'état politique du pays, décider s'il fallait établir la station principale aux bords du Tanganyika ou y faire un simple dépôt, et fixer la base des opérations futures à Nyangoué, ou à tout autre endroit à désigner dans le Manyéma.

Le compte rendu de la conférence, publié dans la *Revue scientifique de Paris*, nous apprend encore que la Commission internationale défendit même aux explorateurs de se porter au sud et au sud-ouest, où ils auraient rencontré bien vite les traces de Cameron, ou à l'ouest, où l'on supposait Stanley occupé à résoudre le problème du Loualaba. Au nord-ouest s'ouvrait un angle à peu près droit, qui embrasse un espace immense, encore blanc sur nos cartes, de 15° en longitude et de 12° en latitude; c'était vers cet inconnu que devaient s'avancer les voyageurs de l'Association.

Telles étaient les directions données au Comité exécutif, qui les suivit consciencieusement pour l'organisation des premières expéditions, ainsi que le témoignent les communications faites en son nom aux Comités nationaux par le secrétaire général.

Pendant ce temps, Stanley était revenu en Europe au commencement de 1878, et, tout en préparant la publication de ses découvertes à travers le continent mystérieux, il avait suggéré l'idée de constituer une société commerciale pour exploiter les régions qu'il venait de parcourir. Mais, comme il l'a rappelé récemment devant les Chambres du Commerce et

de l'Industrie de Londres, les sommes nécessaires pour une telle entreprise, selon l'avis de M. Bradshaw de Manchester, effrayèrent les capitalistes anglais, et empêchèrent la constitution de cette société en Angleterre. Alors il s'adressa à l'Association internationale africaine, à laquelle fut présenté un mémoire proposant la création d'une société au capital de trente millions de francs, pour établir des comptoirs commerciaux sur le haut fleuve, et, à cet effet, relier par chemin de fer les deux parties navigables du Congo, établir la navigation à vapeur, et placer des stations dans les îles de la rivière supérieure, pour servir de centres et de dépôts commerciaux. Stanley espérait obtenir les concessions nécessaires, le concours des chefs du pays, et des conventions qui lui garantiraient la propriété du territoire parcouru par le chemin de fer, écartant ainsi l'éventualité de la prise de possession du pays par des concurrents qui, au moyen de mesures douanières ou autres, auraient pu mettre la société sur un pied d'infériorité. Les bénéfices nets étaient évalués à cinq millions de francs par an.

La société fut à la veille d'être constituée, mais, au dernier moment, deux des grands industriels qui devaient y entrer se retirèrent. On n'en parvint pas moins à former le Comité d'études du Haut-Congo, au nom duquel Stanley se chargea d'ouvrir une route le long des cataractes.

Quoiqu'il se fût adressé à l'Association internationale, et qu'il ait dit dernièrement au banquet du Stanley Club à Paris, qu'il a été temporairement au service de cette association, on ignore les rapports qui ont pu exister entre lui et le Comité exécutif, les avis officiels de celui-ci n'en ayant jamais fait mention. La création du Comité d'études, au capital de un million de francs, constitué le 25 novembre 1878 à Bruxelles, par un acte authentique dans lequel sont intervenus des souscripteurs belges et étrangers, ne ressemble en aucune manière à la fondation de l'Association internationale, après les deux conférences de 1876 et 1877, auxquelles avaient été appelés les principaux explorateurs, les présidents des Sociétés de géographie, et des délégués de tous les Comités nationaux d'Europe et d'Amérique. Le but des deux Sociétés ne diffère pas moins. Tandis que l'Association se propose uniquement la création de stations scientifiques et hospitalières, le Comité d'études, a voulu, avant tout, chercher s'il existait un moyen pratique d'établir une communication régulière entre le Bas Congo et le cours supérieur du fleuve ; puis s'enquérir s'il serait possible de nouer des relations commerciales avec les peuples qui habitent le bassin du Haut-Congo, et d'y introduire, en échange des produits du sol africain, les objets manufacturés.

de l'Europe. Il pouvait bien s'inspirer de vues philanthropiques et scientifiques, se charger de faire des expériences, des tentatives d'exploration, renoncer à se livrer lui-même à des opérations commerciales, mais le but qu'il se proposait devait déterminer le caractère des études dont il chargeait le directeur de l'entreprise.

Stanley le sentait bien, lorsqu'il écrivait au *Daily Telegraph* : « Je commence une autre mission qui a un grand objet pour but. Je suis chargé d'ouvrir et de tenir ouverts, si c'est possible, tous les districts et les contrées que je pourrai explorer, pour le profit du monde commercial. » Et, après trois ans de travaux, voici, d'après l'*Österreichische Monatsschrift für den Orient*, comment il a caractérisé son œuvre au Congo : « Les cinq stations fondées et les routes qui les relient, ont été établies pour frayer la voie à une transformation civilisatrice, au moyen des relations commerciales; le monde du négoce trouvera dans le roi des Belges, protecteur et créateur de cette grande œuvre, un ami fidèle et bienveillant. Un des principaux mandats conférés par le Comité était de bien faire comprendre aux indigènes la signification vraie du mot « commerce, » dans le sens d'échange moral, légitime, de marchandises, et de répandre des idées justes à cet égard. On commence déjà à le comprendre jusques assez avant dans l'intérieur. Les capitalistes qui songent à faire des affaires avec le grand continent noir devront se servir de ces stations et de ces routes; c'est par cette voie qu'ils devront faire leurs expéditions, et par cette voie que devront descendre à la côte les produits bruts que fournit le pays. Ceux qui s'aventureraient à l'intérieur sans se servir de cette voie dépenseraient beaucoup plus, et risqueraient de créer des complications avec les tribus hostiles. »

Grâce à la libéralité des membres du Comité d'études et de son auguste protecteur, ainsi qu'à l'énergie et à l'indomptable persévérance de Stanley, la route est ouverte. Au commerce européen de profiter de ce moyen d'atteindre le cours moyen du Congo, navigable sur une longueur de plus de 800 kilomètres. Stanley estime que les appréciations de M. Bradshaw, relativement au trafic à espérer, sont de beaucoup inférieures aux chances réelles.

Au reste, avant même l'ouverture de la route le commerce a songé à se servir de cette voie. Quoique le rapport présenté au Comité national belge dans sa séance de 1880, par M. le colonel Strauch, secrétaire général de l'Association internationale, ne mentionnât que les explorateurs envoyés au Tanganyika, une expédition due, suivant les journaux belges, à l'initiative du Comité de l'Association, et de laquelle l'industrie

belge attendait de grands résultats, était organisée, déjà à cette époque, sous la direction de MM. Gillis, industriel, et Geoffroy, ingénieur, chargés de suivre Stanley sur les bords du grand fleuve, pour y établir les premiers comptoirs d'échange. M. Gillis semblait spécialement qualifié pour cette mission ; il avait déjà vécu six ans dans la Guinée septentrionale, comme gérant d'une factorerie hollandaise, avait fait le commerce avec les indigènes, connaissait les besoins des populations, les articles d'importation et d'exportation, et la manière dont se traitent les affaires. A son retour, un an plus tard, il exposa devant le Comité central de l'Union syndicale de Bruxelles le résultat de son expédition au point de vue commercial, développa en même temps les bases d'une société à constituer pour l'exportation des produits des fabriques belges, et remit aux membres de l'Union des échantillons des marchandises qui se vendent sur les bords du Congo, en offrant de donner tous les renseignements concernant la fabrication et les conditions d'exportation de ces produits. Au commencement de cette année-ci, M. Gillis est retourné au Congo avec une expédition belge, sur un petit steamer, le *Héron*, destiné au service exclusif du Comité d'études, et emportant un chargement d'articles d'échange. Aujourd'hui M. Gillis, d'après l'auteur de la brochure : *L'Association internationale et le Comité d'études du Haut Congo*, est le représentant d'une maison belge et dirige deux factoreries, l'une à Mboma, l'autre à Noki. Quoique les transactions commerciales auxquelles il se livre le concernent personnellement, il existe entre lui et l'entreprise dirigée par Stanley un échange de services réciproques ; ainsi, M. Gillis s'est chargé de faire gratuitement les transports des expéditions au Congo, comme le faisait avant lui une compagnie étrangère (*l'Afrikaansche Handelsvereeniging* ?), et le Comité d'études lui procure en retour des facilités équivalentes en Europe.

Le courant commercial entre la Belgique et le Congo s'étend. Une compagnie belge de commerce africain, exceptionnellement favorisée par la présence à sa tête de voyageurs qui ont rapporté d'utiles renseignements, a fait récemment partir l'*Akassa*, avec un plein chargement et la mission d'établir des comptoirs sur la côte, ainsi qu'une factorerie centrale au Congo. La compagnie a à son service deux sous-gérants indigènes, et douze Kroumens, employés noirs, qui courent dans l'intérieur pour acheter l'huile de palme et l'ivoire et apprendre aux caravanes le chemin de la factorerie. D'autre part, au commencement de novembre, une nouvelle expédition, organisée par le Comité du Haut

Congo et composée de MM. Van den Heuvel, Schaumann, et du nègre Daoula, compagnon de Stanley, a quitté le port d'Anvers par le *Harkaway*, steamer de 600 tonneaux. Ce navire emportait une cargaison de tissus de coton, 144,000 petits miroirs, une énorme quantité de perles de verre, 500 vêtements brodés d'or, de longues robes de chambre en étoffe rouge, très appréciées par les naturels du Congo, des semences de tous les légumes cultivés en Belgique, des armes et quelques centaines de kilos de poudre. L'expédition se rendra à la cinquième station, Ibaka, créée par Stanley à l'embouchure du Quango, et poussera, à un moment donné, plus avant pour y fonder de nouvelles stations. Arrivé au Congo le *Harkaway* a dû échanger sa cargaison contre une autre déjà toute préparée, produit d'échanges antérieurs, composée d'ivoire, d'huile de palme, de gomme copal et d'arachides, dont le navire le *Général Brialmont* devait auparavant ramener une partie en Belgique. Stanley, indisposé en ce moment, n'a pu accompagner l'expédition ; il a dû aller passer quelques semaines à Nice pour se reposer, avant de reprendre la route du Congo¹.

Loin de nous la pensée de blâmer les organisateurs de l'entreprise du Congo, d'avoir fait prédominer le but commercial sur le but scientifique et humanitaire, poursuivi à la côte orientale par l'Association internationale. Nous comprendrions même que le Comité d'études s'adonnât à des opérations commerciales, pour diminuer les frais que nécessitent le transport, tant des expéditions multiples qu'il a envoyées directement au Congo, que des convois de nègres (400) amenés de Zanzibar à Stanley, la paie et l'entretien de ce nombreux personnel, les concessions de terrain, le matériel des stations, les navires destinés aux communications sur les parties navigables du fleuve, etc. Mais, puisqu'il s'agit de deux sociétés bien distinctes, il importe que l'on sache nettement ce qui doit être attribué à chacune d'elles. Elles ont toutes deux leur place marquée dans l'œuvre africaine. Il peut y avoir union de l'œuvre scientifique et humanitaire de l'Association internationale et de l'œuvre pratique, commerciale et industrielle du Comité d'études, mais il ne faut pas que l'on puisse confondre les deux entreprises ; chacune d'elles doit suivre sa voie spéciale, faire ses expériences, concourir par les

¹ Nous ne nous expliquons pas le sens d'une annonce de l'*Army and Navy*, journal officiel de l'armée et de la marine anglaises, d'après laquelle trois jeunes officiers capables, énergiques, de la marine américaine, sont demandés pour commander les stations que Stanley a fondées au Congo.

procédés qui lui sont propres au but commun, pour que l'on puisse juger de l'efficacité des moyens employés et rendre à chacune ce qui lui est dû. Nous serons des premiers à nous réjouir des grands services que les directeurs de l'œuvre du Congo auront rendus au commerce des deux mondes, et de tous les progrès que, par là, ils feront faire aux noirs dans la voie de la civilisation; mais nous craindrions que la prolongation de l'imbroglio qui subsiste depuis trois ans ne causât un préjudice très grave à l'Association internationale, à laquelle l'obscurité qui plane sur l'œuvre de Stanley a déjà nui plus qu'on ne le croit généralement.

En effet, jusqu'en 1880, les communications du Comité exécutif aux Comités nationaux de la plupart des États de l'Europe et de l'Amérique, ont entretenu la sympathie universelle pour la noble cause patronnée par S. M. le roi des Belges; les rapports sur les marches des premières expéditions étaient lus avec intérêt, les adhésions se multipliaient, les contributions étaient versées avec empressement, l'Association internationale pouvait donner 40,000 fr. à chacun des Comités nationaux allemand et français. Mais, lorsque les travaux du Congo eurent commencé, et que le secret dont on les entoura se fut étendu peu à peu aux explorations de l'Association à la côte orientale, le zèle se refroidit. Quoique les Comités français et allemand aient continué à donner, dans leurs publications particulières, des rapports sur les travaux de leurs propres explorateurs à Condoa et à Kakoma (aujourd'hui à Gounda); quoique le chef du cabinet de S. M. le roi des Belges ait communiqué au *Daily Telegraph* un rapport sur les progrès de Stanley au Congo, le Comité exécutif de l'œuvre internationale a persisté à se taire sur le compte de ses voyageurs; tout au plus a-t-il permis à la presse belge d'enregistrer les noms de ceux qu'il envoyait, le décès de plusieurs ou le retour de quelqu'un d'entre eux.

Lors de la conférence de Bruxelles, en 1877, on avait prévu des sessions périodiques de la Commission internationale, composée des présidents des principales sociétés de géographie et des délégués des Comités nationaux. Cette commission n'a plus été convoquée. La plupart des Comités nationaux n'ayant plus rien à communiquer à leurs adhérents ne les ont plus réunis, et ne leur demandent plus de contributions. Le Comité exécutif lui-même, privé des lumières et de l'expérience du Dr Nachtigal, devenu consul général de l'empire allemand à Tunis, continue-t-il à se réunir? S'est-il complété, et par qui a-t-il remplacé le savant explorateur allemand? Nous l'ignorons, et cependant c'est lui que la Commission internationale a chargé de diriger

les entreprises et les travaux propres à atteindre le but de l'Association, et de gérer les fonds fournis par les gouvernements, les Comités nationaux et les particuliers. Elle lui a donné pour cela des pouvoirs très étendus mais non illimités. C'est donc à lui qu'il appartient de ramener, à l'œuvre excellente dont S. M. le roi des Belges s'est fait le généreux promoteur, la sympathie générale avec laquelle elle a été accueillie à son début, en renouant avec les Comités nationaux les rapports suivis des premières années, pour que ceux-ci à leur tour puissent ranimer l'intérêt languissant de leurs membres, stimuler leur dévouement et leur demander de nouveaux sacrifices. Alors le Comité exécutif ne sera plus arrêté par l'insuffisance de ses ressources, ses explorateurs pourront franchir le Tanganyika, planter le drapeau de l'Association sur le Loualaba et marcher à la rencontre des expéditions de Stanley qui, sous un drapeau différent, se seront sans doute avancées jusqu'au pied des cataractes du Congo supérieur, en aval de Nyangoué.

Que le Comité d'études, de son côté lance ses vaillants pionniers toujours plus avant dans l'intérieur, pour continuer à ouvrir plus complètement au commerce l'immense bassin du Congo et de ses affluents. Que les négociants de toute nationalité portent aux indigènes les produits les meilleurs de notre civilisation, sans oublier qu'un des caractères du commerçant civilisé est de ne pas songer seulement à son intérêt particulier, mais d'avoir égard aussi à celui des autres. Que les explorateurs, les philanthropes et les missionnaires — qui, ne l'oublions pas, ont eu leur station à Manyanga et ont atteint Stanley Pool avant la fondation de Léopoldville, — unissent leurs efforts à ceux des commerçants, pour dissiper les préventions inspirées aux noirs par les mauvais traitements dont ils ont été si longtemps les victimes de la part des blancs. Qu'ils leur aident à secouer le joug de l'ignorance, de la superstition et des mauvaises habitudes, pour adopter les idées, les mœurs et les bienfaits de la civilisation chrétienne.

CORRESPONDANCE

L'*Antislavery Reporter* a publié la lettre suivante, adressée au secrétaire de la Société pour l'abolition de l'esclavage par un jeune nègre de 19 ans, délivré par Gordon-pacha, qui l'enleva à une caravane d'esclaves et le présenta à M. le Dr Felkin, lors de son retour de l'Ouganda par la vallée du Nil. M. Felkin se l'attacha, en qualité de domestique, et trouva en lui un serviteur d'une fidélité remarquable,